

OBSERVATOIRE DES SOCIETES DE L'OCEAN INDIEN

Appel à projets 2018

**Le dossier complet doit parvenir, par voie électronique
(federations.recherche@univ-reunion.fr), au format PDF, à la Fédération
O.S.O.I.
au plus tard le 30 aout 2017.**

TITRE DU PROJET

LE DROIT PRIVE DE L'ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN : QUELLE EFFICACITÉ ?

Projet rattaché à : (cocher)

- Axe 1 : Territoires et mobilités (identités, mobilités, patrimoines)
- Axe 2 : Risques et développement
- Axe 3 : Réseaux et pouvoirs

Nom du/des responsable/s du programme :	J.-B. Seube
Unité/s de Recherches porteuse/s du projet :	CRJ

PRESENTATION DU PROJET

Liens avec les thématiques de la Fédération, Approfondissement des Objectifs de l'OSOI, Apports pour l'OSOI.....

Pour les projets retenus, la présentation du projet sera placée sur le site internet de l'OSOI.

Traditionnellement rattaché au droit public, le droit de l'environnement se manifeste par l'édiction d'innombrables normes contraignantes ou mesures d'interdiction. Le droit privé (droit des relations entre personnes privées) est pourtant un vecteur tout aussi important de la protection de l'environnement : le contrat, la propriété privée, la responsabilité civile ou pénale revêtent ainsi une véritable dimension écologique.

Les manifestations de cette dimension sont palpables : admission des préjudices écologiques, prise en compte de la chose environnementale dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), autonomisation des « biens communs » qui échappent à l'appropriation privée, création d'actions collectives en justice pour préserver l'environnement...

Cette place du droit privé est encore plus marquée lorsqu'il s'agit de la biodiversité comme en atteste la loi du 8 août 2016 sur la protection de la biodiversité, biodiversité qui est un enjeu majeur de la zone sud-ouest de l'Océan indien. Accordant au droit privé une place plus importante dans la promotion et la protection de la biodiversité, cette loi permet non seulement de prévenir les atteintes à la biodiversité mais également de remédier aux atteintes qui y sont portées. Un juste équilibre se dessine entre les instruments de nature préventive (droit des biens, droits des sociétés, droit des contrats) et les outils de nature curative ou dissuasive.

S'il s'illustre à l'échelle mondiale, ce mouvement n'a jamais été analysé dans la région de la zone sud-ouest de l'océan Indien où des questions sont pourtant spécifiques : préservation des bois précieux (Madagascar), conciliation avec le tourisme (programme « Maurice Ile Durable »), préservation des espaces verts (rôle du Rodrigues Council of Social Services dans la création des forêts communautaires)... De plus en plus de litiges de droit privé sont plaidés comme le montre le procès pénal de l'incendiaire du Maïdo où le préjudice écologique a été consacré.

Les Universités de Paris XII et de Paris XIII disposent d'une véritable expertise en la matière : elles ont déjà analysé le développement du droit privé en matière de biodiversité dans de nombreux endroits (Japon, Chili, Mexique, Pérou...), en associant parfois des chercheurs réunionnais.

C'est ainsi qu'est née l'idée de décliner cette thématique dans la région Sud-Ouest de l'océan Indien afin de profiter de cette expertise reconnue en y associant des jeunes chercheurs réunionnais, des collègues des pays voisins ou d'autres disciplines, et des professionnels du droit.

Cette recherche s'inscrit parfaitement dans l'axe « risques et développement » de l'OSOI puisqu'elle permettra de révéler la situation des pays de la zone face à une évolution qui se mesure à l'échelle mondiale : il est ainsi évident que le droit privé de l'environnement, réalité en France métropolitaine, est encore balbutiant à Maurice ou à Madagascar. Son développement et sa connaissance permettront une meilleure appréhension de ce nouvel outil afin d'ouvrir les territoires à un développement durable, et de concilier l'intérêt général avec les intérêts privés.

L'ambition du programme est d'organiser un colloque en février 2018, d'en publier les actes et de créer un réseau régional de spécialistes de la question.

ECHEANCIER, PREVISION ET PLANNING DE REALISATION

(par chercheur ou groupe de chercheurs)

L'ambition est d'organiser un colloque international qui se tiendrait à La Réunion entre février et mai 2018.

Le programme du colloque est déjà prêt dans sa version « nationale ».

Le financement de l'OSOI permettrait de conférer au colloque une forte dimension régionale en permettant la participation d'intervenants mauriciens et malgaches.

Dès identification des intervenants régionaux (Madagascar et Maurice), des mises en contact seront effectuées afin que les participants aux tables-rondes puissent échanger sur l'état de leurs droits respectifs et dégager des problématiques communes.

Les intervenants au colloque devront avoir communiqué leur intervention 15 jours avant la date de la manifestation.

QUELS RESULTATS ET QUELLES VALORISATIONS ?

Pour votre projet : Indiquer les résultats attendus et les formes de diffusion/valorisation pour le développement de l'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien
Chaque projet doit faire apparaître les productions qui seront placées sur le site de l'OSOI (articles, enregistrements audio-visuels.....)

Tenue d'un colloque à la faculté de droit et d'économie de La Réunion au 1^{er} semestre 2018.

Le captage vidéo des échanges sera effectué afin de mettre en ligne les interventions financées sur le site de l'OSOI.

Publication des actes à la Revue Juridique de l'Océan Indien (si accord du comité de rédaction)

Création d'un réseau régional de personnes intéressées au droit privé de l'environnement avec adossement fort à des laboratoires métropolitains reconnus.

Ouverture des travaux aux barreaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre, aux magistrats du ressort de la Cour d'appel de Saint-Denis, à la Chambre départementale des notaires, aux membres du parquet chargés des infractions environnementales.

FINANCEMENT DU PROGRAMME & VENTILATION BUDGETAIRE

→ Indiquer et détailler les dépenses collectives nécessaires à l'exécution
et à la valorisation
Indiquer les partenaires éventuels dans votre budget prévisionnel

Le colloque est en grande partie financé. L'OSOI n'est sollicité que pour permettre la participation de collègues malgaches et mauriciens et faciliter la publication des actes à la RJOI)

PARTIE FINANCEE PAR LES UNIVERSITES DE PARIS XII ET XIII

7 billets d'avion Paris/La Réunion : 8.400 euros

14 nuitées : 1.400 euros

(9.800 euros pris en charge par les universités de Paris XII et Paris XIII)

FINANCEMENT SOLLICITE AUPRES DE L'OSOI

3 billets d'avion Tananarive/La Réunion : 1.500 euros

6 nuitées : 600 euros

3 billets d'avion Port-Louis/La Réunion : 1.200 euros

6 nuitées : 600 euros

Publication des actes à la RJOI : 1.500 euros

(demande faite à l'OSOI : 4.200 euros)

FINANCEMENT A SOLLICITER AU CRJ

Déjeuner du colloque (pour 20-30 personnes) : demande faite au CRJ

BIBLIOGRAPHIE 1

Bibliographie générale correspondant au programme
Limiter ces bibliographies aux publications significatives en lien avec le programme

Alexandre S. et al., *La stratégie nationale pour la biodiversité, bilan et perspectives*, CGAAER/CGED, juin 2010

Aubel Ch. et al., *Humanité et biodiversité, Manifeste pour une nouvelle alliance*, 2009, Ligue ROC, éd. Descartes

Bas A et Gaubert H., La directive responsabilité environnementale et ses méthodes d'équivalence, Commissariat général du développement durable, *Etudes et documents*, n° 179, avril 2010.

Les cahiers de biodiv 2050 : comprendre, *Les paiements pour préservation des services écosystémiques comme outil de conservation de la biodiversité, cadres conceptuels et défis opérationnels pour l'action*, n°1, fév. 2014, Disponible sur <http://www.mission-economie-biodiversite.com/wp-content/uploads/2014/02/COMPRENDRE-N1-WEB.pdf>

Centre d'analyse stratégique, *L'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable* Rapport au 1^{er} Min., 30p, 2007, Disponible sur <[http://www.sfe.asso.fr/docs/site/pdf/documents-vu etlu/grenelle_evaluation-politiquespubliques.pdf](http://www.sfe.asso.fr/docs/site/pdf/documents-vu_etlu/grenelle_evaluation-politiquespubliques.pdf)>

Chevassus-au-Louis B., Salles J.-M., Pujol J.-L., *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*, Paris, Centre d'Analyse Stratégique et Documentation Française, 2009, 400 p.

Cohen de Lara M., Dron D. *Évaluation économique et environnement dans les décisions publiques : rapport au ministre de l'environnement*, la dF, Paris, 1997, 415 p.

Commission européenne, *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité*, Luxembourg : OPOCE, 2008, 64 p.

Demeulenaere E. *Pourquoi conserver la diversité du vivant ? Les valeurs de la biodiversité*, Plateforme Environnement de l'ENS, 2 mars 2006, 36p. Disponible sur http://www.environnement.ens.fr/docs/DEMEULENAERE_Valeurs_de_la_biodiversite.pdf

Doussan I., *Nature à vendre*, Etudes foncières (GAU-C), n° 154, nov.déc. 2011, pp. 10-14.

Dupras J., Revéret J.-P. Et He J. (dir.), *L'évaluation économique des biens et services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques*, rapport Ouranos, février 2013, Disponible sur http://www.ouranos.ca/media/publication/273_RapportReveret2013.pdf

Figuières C., Lifran R., Salles J.M., et al. *Analyses économiques de la biodiversité : évaluation des enjeux et modélisation des politiques*. INRA Sciences Sociales Recherches en Economie et Sociologie Rurales, septembre 2008, n° 4-5.

Godard O. Laurans Y. *Evaluating environmental issues – Valuation as co-ordination in a pluralistic world* Ecole Polytechnique, Chaire Développement Durable - Cahier n° 2004-012, 37 p. August 2004

Guiral C., *Les valeurs de la biodiversité : un regard sur les approches et le positionnement des acteurs*, Rapport FRB, expertise et synthèse, 2013.

Jeandel C. et Morandeau D., *Compenser les atteintes à la biodiversité : l'expérience américaine des banques de zone humide*, *Le point sur*, n°134, Commissariat général au développement durable, août 2012, Disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS134-2.pdf>

Labat B. (dir.), *Droits réels au profit de la biodiversité : Comment le droit peut-il contribuer à la mise en œuvre des paiements pour services environnementaux ?*, co-publié par la Mission Economie de la Biodiversité, CDC, Humanité et biodiversité, et la Fondation Nicolas Hulot, 2014, Disponible sur http://www.mission-economie-biodiversite.com/wp-content/uploads/2014/04/COPUBLICATION_WEB.pdf

Lafitte P. et Saunier C., *Les apports de la science et de la technologie au développement durable. Tome II : « La biodiversité : l'autre choc ? L'autre chance ? » : Doc. AN n° 501 et Doc. Sénat n° 131, 12 déc. 2007, p. 101.*

Lavallée Sophie, *La biodiversité, un pilier pour le développement durable*, « Post Rio +20 », à paraître.

Le Roux X., Barbault R., Baudry J., Burel F., Doussan I., Garnier E., Herzog F., Lavorel S., Lifran R., Roger-Estrade J., Sarthou J.-P., Trommetter M., 2008. *Agriculture et biodiversité ; Valoriser les synergies*, Expertise scientifique collective, Synthèse du rapport, INRA (France), 116 p.

Maitre d'Hôtel E. et Pelegrin F., *Les valeurs de la biodiversité : un état des lieux de la recherche française*, Rapport FRB, expertise et synthèse, 2012.

Maris V., *La protection de la biodiversité : entre science, éthique et politique*, Thèse de doctorat en philosophie, Université de Montréal, 2006.

Maris V. et al., *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques*, éditions QUAE, à paraître

MEA, *Ecosystems and Human Well-being: A Framework for Assessment*, Washington, DC, Island Press, 2003, 201 p; *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*, Island Press, 2005, 137 p.

Mermet L. Billé R. Leroy M. et al. *L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement*. Nature Science Sociétés, 2005, n°13, pp.127-137.

Salles J.-M., *Évaluer la biodiversité et les services écosystémiques : pour quoi faire ?*, Lameta, <http://www.lameta.univ-montp1.fr/Documents/DR2010-17.pdf>

Smith, A. (1776) *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Édimbourg. Disponible en anglais à l'adresse www.adamsmith.org/smith/won-index.htm

Thievent Ph., *Financer durablement la biodiversité*, Mission CDC 2007

Thompson (K.), *Do we need pandas?: the uncomfortable truth about biodiversity*, Green books, 2010, 160 p.

Weber J., *Potentiel de développement de la monétarisation des externalités environnementales*, 2003 :<http://www.cerisciencespo.com/archive/july03/artjw.pdf>

Rapport Agro Paris Tech, Iddri, *La place de l'évaluation économique de la biodiversité et des services écosystémiques dans les processus de décision*, http://www.iddri.org/Publications/Rapports-and-briefing-papers/0903_Rapport-Engref-Biodiversite.pdf

BIBLIOGRAPHIE 2

Bibliographie plus spécifiquement centrée sur l'océan Indien correspondant aux travaux déjà menés par les membres de l'équipe.

Limiter la bibliographie aux travaux significatifs de chacun des membres de l'équipe
(2-3 réf maxi par membre)

Travaux menés par l'IRDA :

- ***Les notions fondamentales de droit privé à l'épreuve des questions environnementales***, Edition Bruylant, 2016 (M. Mekki, Dir.) :

Ce colloque a été réalisé avec le soutien de la structure fédérative « développement durable » dont le directeur de l'IRDA est actuellement le directeur. Le thème majeur de ces dernières années au sein de l'IRDA, grâce à l'impulsion de cette structure, est celui du développement durable en général et de l'environnement en particulier. Afin de faire participer l'ensemble des membres de l'IRDA spécialistes du droit privé et de traiter d'une question fondamentale en la matière qui est la privatisation du droit de l'environnement, l'IRDA a pris l'initiative d'organiser ce colloque sur les notions fondamentales du droit privé à l'épreuve des questions environnementales. Ce thème a renforcé l'idée qu'il n'existe pas, en droit de l'environnement, de frontière étanche entre droit public et droit privé, pas plus à vrai dire qu'il n'existe de droit territorialisé lorsque cette problématique du droit de l'environnement est abordée.

- *M. Mekki (dir.), Avant-projet de réforme du droit de la responsabilité civile, L'art et la technique du compromis*, Lextenso, 2016 :

Ce travail collectif est le fruit d'une réponse à consultation publique lancée par la Chancellerie à propos de l'avant-projet de réforme du 29 avril 2016 relatif au droit de la responsabilité civile. Une équipe de plusieurs chercheurs, pour l'essentiel de l'Université Paris 13, s'est réunie à plusieurs reprises pour discuter des textes proposés et mettre en ordre une réponse collective publiée aux éditions Lextenso pour garantir une plus grande diffusion.

- ***Droit public et droit privé de l'environnement : unité dans la diversité ?***, co-direction scientifique M. Mekki et E. Naim-Gesbert, Lextenso, 2017 :

Ce colloque est un autre exemple de la collaboration entre l'IRDA et le CERAP sur le thème de l'environnement. L'originalité de ce colloque a été de faire intervenir en duo, sur des thèmes communs, un juriste publiciste et un juriste privatiste afin qu'il porte un regard croisé sur une question sensible du droit de l'environnement. L'éclairage a été stupéfiant notamment pour révéler que si, pour l'essentiel, les deux droits convergent, dans le détail et au détriment de la sécurité juridique, de nombreuses divergences persistent.

- ***Preuve et développement durable, Montréal, mars 2015, publication Thémis, 2016***

Ce colloque fait partie des thèmes de recherche développés avec le CRDP de Montréal dirigé par Vincent Gautrais. Chaque année un colloque est organisé à l'Université de Montréal sur des thèmes précurseurs. La preuve et les problématiques du développement durable ont permis sur différents thèmes de faire échanger en duo un chercheur français et un chercheur québécois. Le colloque a révélé l'existence de nombreuses convergences entre le modèle probatoire français et le modèle québécois. Cependant, ce dernier est surtout marqué par une influence très forte du droit de common law.

- ***Devoir de vigilance***, mars 2016, à l'Université de Montréal, en cours de publication, Thémis, 2017 :

Dans le cadre de notre collaboration avec Montréal et le CRDP, ce colloque a permis de mettre

en lumière les avancées considérables du droit européen en général et du droit français en particulier sur la RSE. La question de la vigilance, thème fédérateur, a été choisi à l'époque car un projet de loi, devenu loi aujourd'hui, prévoyait la consécration d'un devoir de vigilance à la charge de certaines sociétés. Le droit français a sur ce point un temps d'avance et les chercheurs québécois profiteront pleinement de la publication de cet ouvrage.

- ***Les communs hors du commun***, juin 2017, Université de Montréal, en cours de publication, Thémis, 2018 :

Toujours dans le cadre de notre collaboration avec l'Université de Montréal et le CRDP ce colloque a permis d'aborder deux problématiques devenues majeures dans les recherches menées par l'IRDA et ses chercheurs : le droit de l'environnement et le droit du numérique. Ce colloque a justement conduit les organisateurs (IRDA et CRDP) à définir le prochain colloque de juin 2018 sur le numérique principalement dans ses effets perturbateurs et dévastateurs pour les disciplines classiques : droit(s) et numérique (Montréal, juin 2018).

- Dossier, La biodiversité et le droit de la construction, RDI 2016. 576.

Travaux de L. Peyen

- Droit et biopiraterie, contribution à l'étude du partage des ressources naturelles, Thèse Université de La Réunion, 2017.
- Figures de la préservation de l'environnement outre-mer, Etudes de cas et réflexions pluridisciplinaires, dir. E. Naim-Gesbert et R. Radiguet, PUAM 2015.
- De l'esprit des lois à l'esprit des lieux : la charte du parc national de La Réunion, un véritable projet pour le milieu, Droit de l'environnement, mars 2014, p. 114 et s.

Travaux de C. Pomart

- Réflexions autour de la répression de l'instigation : l'éclairage du droit pénal français à l'aube d'une réforme du droit pénal mauricien, RJOI 2016, p. 143 et s ;

Travaux de P. Puig

- QPC et droit privé de l'environnement, in *Droit public et droit privé de l'environnement : unité dans la diversité ?*, actes du colloque organisé le 12 juin 2015, ss. la dir. M. Mekki et E. Naim-Gesbert, LGDJ, coll. *Grands colloques*, 2016, p. 131-146
- Les clauses d'attribution des risques, in *L'art de la clause*, Colloque Conseil Supérieur du Notariat, ss. La dir. de M. Mekki et O. Herrnberger, le 9 octobre 2014
- L'excès de proportionnalité (à propos de la réforme de la Cour de cassation et de quelques décisions récentes), *RTD civ.* 2016, p. 70-75
- Membre du jury de thèse de Vanessa Monteillet, « La contractualisation du droit de l'environnement », dir. Pr. A. Pélissier, Université de Montpellier, 2015

Travaux de E. Ralser

- Les pesticides ou la peste du nouveau siècle : seulement une question d'étiquette, *Revue Juridique de l'environnement*, 4/2013, p. 694.

Travaux de J.-B. Seube

- Les grands arrêts du droit de l'environnement, Dalloz, à paraître 2017, dir. E. Naim-

Gesbert et Ph. Billet (chapitre consacré au droit privé de l'environnement).

- Les biens, in Droit public-droit privé de l'environnement : unité dans la diversité, dir. M. Mekki et E. Naim-Gesbert, LGDJ 2017, p. 173 et s.
- La distinction des choses et des personnes, in Les notions fondamentales du droit privé à l'épreuve des questions environnementales, dir. M. Mekki, Bruylant, 2017, p. 93 et s.